

**2012\_A060**

**OBJET : Ressources - Budget supplémentaire 2012 - Budget général**

Le 31 mai 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 25 mai 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Étaient Présents :** AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMIEL Michel – AREZKI Alain – BABULEAUD Jean-Pierre – BARRET Guy – BELLUCCI Angélique – BENNOUR Dahbia – BENON Charlotte – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BONTHOUX Odile – BORDET André – BOULAN Michel – BOYER Michel – BRAMI Héliot – BRAMOULLÉ Gérard – BRUNET Danièle – BUCCI Jacques – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CHEVALIER Eric – CRISTIANI Georges – CURINIER Erick – DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – DILLINGER Laurent – DUFOUR Jean-Pierre – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – FILIPPI Claude – FOUQUET Robert – GACHON Loïc – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GARNIER Eliane – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GOURNES Jean-Pascal – GROSDÉMANGE Gérard – GUEZ Daniel – GUINIERI Frédéric – JAUME Emmanuelle – JONES Michèle – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danielle – MANCEL Joël – MARTIN Richard – MARTIN Régis – MATAS Henri – MAURICE Jany – MOINE Anne – MOYA Patrick – NICOLAOU Jean-Claude – ORCIER Annie – PAOLI Stéphane – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Marc – PIERRON Liliane – PIN Jacky – PIZOT Roger – PORTE Henri-Michel – RIVET-JOLIN Catherine – ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SANTAMARIA Danielle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – TAULAN Francis – TRINQUIER Noëlle – VENEL Gérard – VILLEVEILLE Robert

**Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :** ARNAUD Christian suppléé par HARDY Alain – MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur – MOUGIN Jacques suppléé par GAUSSEN René – MUSSET Alain suppléé par PLAZANET Josiane – ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien – VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

**Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :** BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à PIERRON Liliane – BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à FILIPPI Claude – BUCCI Dominique donne pouvoir à PATOT Gérard – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DECARA Yannick donne pouvoir à TAULAN Francis – DESCLOUX Odette donne pouvoir à LICCIA Marcel – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BRUNET Danièle – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à CHEVALIER Eric – GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – HAMARD-OULMI Nadira donne pouvoir à BABULEAUD Jean-Pierre – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à BENON Charlotte – LOUIT Christian donne pouvoir à GERACI Gérard – MERGER Reine donne pouvoir à GARÇON Jacques – MERSALI Malik donne pouvoir à AGARRAT Henri – MICHEL Claude donne pouvoir à PORTE Henri-Michel – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à AREZKI Alain – MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique – OLLIVIER Ariette donne pouvoir à FOUQUET Robert – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Claude donne pouvoir à SANGLINE Bruno – POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert – RENAUDIN Michel donne pouvoir à GACHON Loïc – SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert – TERME Françoise donne pouvoir à PAOLI Stéphane – TONIN Victor donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – VEYRUNES Bernard donne pouvoir à VENEL Gérard

**Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir :** BOUTILLOT Guy – CATELIN Mireille – CHORRO Jean – CONTE Marie-Ange – DEMENGE Jean – DEVAUX Pierre – DUPERREY Lucien – FENESTRAZ Martine – MAURET Jacques – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – POITOU Frédéric – ROUARD Alain – SUSINI Jules

**Secrétaire de séance :** Stéphane PAOLI

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**CONSEIL DU 31 MAI 2012**

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources/Finances

Objet : Budget Supplémentaire 2012 – Budget Général  
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2012 du Budget Général.

Exposé des motifs :

Le Budget Primitif peut être corrigé en cours d'année tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget. A cet effet, il existe des décisions modificatives parmi lesquelles celle dénommée « budget supplémentaire ».

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière : il s'agit d'un acte d'ajustement et de reports. Sa présentation est en tout point identique à celle du Budget Primitif.

## **I - LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : BUDGET DE REPORTS**

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent et apparaissant au compte administratif.

### **A - La reprise des résultats 2011 et l'inscription des restes à réaliser**

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2011 est le suivant :

- Excédent de la section de fonctionnement : **41 611 153,83 €**
- Besoin de financement de la section d'investissement : **20 186 206,47 €**

Par ailleurs, il convient de prendre en compte les restes à réaliser de la section d'investissement dans l'affectation des résultats.

Compte tenu de ces restes à réaliser (17 988 017.52 €), le besoin total de financement de la section d'investissement s'élève à **38 174 223.99 €**.

### **B - L'affectation du résultat**

L'affectation des résultats telle qu'elle a été votée par le Conseil Communautaire est la suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) : **38 174 223.99 €**
- Affectation en dotation complémentaire en réserve (compte 1068) : **1 372 907,84 €**
- Affectation en fonctionnement (compte 002) : **2 064 022 €**

## **II - LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE : BUDGET D'AJUSTEMENT**

Acte d'ajustement, le budget supplémentaire constate, comme toute décision modificative, l'ouverture de crédits supplémentaires non prévus au budget primitif et leur financement.

### **A - Les ajustements de compte**

*Les prévisions de recettes sont réajustées de la manière suivante :*

⇒ Contribution directes (TFNB, TH, CVAE, CFE, IFER, TASCOM), il convient d'ajuster le produit de ces contributions (+ 7,7 M€) :

• Taxe sur le Foncier Non Bâti	17 750 €
• Taxe d'Habitation	295 606 €
• IFER	57 745 €
• Contribution Foncière des Entreprises	4 695 450 €
• CVAE	2 908 662 €
• TASCOM	- 258 107 €

⇒ FNGIR

La prévision de recette est revue à la hausse, soit un supplément de recettes de 2 085 058€.

⇒ Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)

Il convient ici d'ajuster la prévision à la baisse : - 3 918 872 €.

⇒ TEOM

Des recettes supplémentaires sont attendues à hauteur de 306 002€.

⇒ Compensation au titre de la TP

Les prévisions sont réévaluées et les recettes attendues sont en baisse de 236 246 €.

⇒ Dotation d'intercommunalité

Au vu de la notification des services de l'Etat il convient de réduire la prévision de recettes de 808 421€.

## **B – Les mouvements budgétaires**

### **a - Section de fonctionnement :**

Le Budget primitif étant un document prévisionnel, il est nécessaire d'ajuster les prévisions en cours d'année. Le financement des dépenses supplémentaires doit être assuré soit par des ressources nouvelles, soit par des suppressions de crédits antérieurement votés.

Les crédits supplémentaires demandés par les services s'élèvent à 6,4 M€ financés à hauteur de 3.3 M€ par des recettes supplémentaires.

Les principaux ajustements sont les suivants :

#### **CABINET DU PRESIDENT**

- Direction de la Communication : les crédits demandés s'élèvent à 414 500 €. Ils sont ainsi répartis :
  - 80 000 € pour les annonces et insertion (Musée Granet, Salle du Bois de l'Aune),
  - 97 000€ pour le nouveau marché d'affichage en gare d'Aix et de Marseille.
  - 167 500 € pour des crédits de subvention (Les nuits musicales de Trets, Pays d'Aix Association, les Pupilles de la Nation,...)
  - 70 000 € pour le marché public du site Web.

#### **DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES**

##### ➤ Environnement et infrastructures

- Direction des collectes (+ 567 000 €) : cette demande fait suite à l'augmentation des prix des nouveaux marchés attribués en 2011/2012 et à l'augmentation de la TVA (passage de 5.5% à 7%). Un crédit supplémentaire de 300 000 € est également demandé afin de financer les prestations de nettoyage autour des points de collecte.
- Direction des Traitements : celle-ci restitue des crédits à hauteur de 849 000 € suite à la révision du volume du tri des encombrants et à la réduction temporaire du traitement externalisé des lixiviats de l'Arbois.

- Direction de l'environnement : la demande de crédits supplémentaires est de 36 000 € pour l'aide au débroussaillage en faveur des communes.
- Direction des Infrastructures et Zone d'Aménagement Entrées de Villes : le service restitue 200 000 € de crédits au titre des prestations d'entretien suite au retard dans le transfert de la zone d'activités de Plan de Campagne.

#### **DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

- Direction des affaires juridiques : la demande de crédits supplémentaires s'élève à 60 000 € et a pour objet l'ajustement des crédits de locations immobilières.
- Direction des Moyens généraux : la demande de crédits supplémentaires s'élève à 115 000 € et a pour objet de financer les dépenses suivantes :
  - Catalogues et imprimés : +40 000 €. Ces dépenses sont liées à l'activité des services (documents de travail, rapports bureaux-conseils) ;
  - Réceptions/Traiteurs : +45 000 € (réceptions et manifestations officielles organisées par le service du protocole, buffets pour les Bureaux et Conseils, plateaux repas pour les réunions de travail). Par ailleurs, les prix du nouveau marché en place depuis janvier 2012 sont plus élevés que ceux prévus dans le précédent accord-cadre ;
  - Remboursement à d'autres organismes : +20 000 €. Il s'agit du remboursement à la Ville d'Aix des prises de carburant à la station service du garage municipal.
  - Entretien du matériel roulant : +10 000 €. Ces dépenses concernent les frais de maintenance du parc automobile de la CPA.

## DGA CULTURE ET SPORTS

La DGA Culture et Sports sollicite des crédits supplémentaires à hauteur de 1 201 103 €.

- Direction de la Culture : la demande de crédits supplémentaires s'élève à 903 103 €, dont 803 103 € de subventions aux associations suivantes :
  - Tournées communautaires : 230 000 €
  - FIAL : 100 000 €
  - Abbaye de Silvacane : 50 000 €
  - Festival de Trets : 52 000 €
  - Festival de la Chanson Française 40 000€
  - Nuits Sainte Victoire (solde 2010/2011) : 97 000 €
  - DSP Grand Théâtre de Provence : 149 103 €
  - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage DSP du GTP: 50 000€
  - Etudes musiques actuelles : 20 000€
  - Festival de l'imaginaire : 15 000 €
  
- La Direction des sports demande des crédits supplémentaires à hauteur de 298 000 €, dont 250 000 € de subventions\*, 5 000 € pour le Lac de Peyrolles et 43 000€ pour la direction des Piscines (20 000€ pour des frais d'analyse de l'eau à la piscine du Puy-Sainte-Réparate et 23 000 € d'augmentation de nombre de transports scolaires et de révision de prix).
  - \*Les subventions aux associations sont les suivantes :
    - PAUCH : 130 000 € suite au passage du club en 1<sup>ere</sup> division
    - ASA : 50 000 € (prime exceptionnelle)
    - Evènement labellisés : 50 000 €
    - CREPS : 20 000 €

## **DGA DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION ET COHESION SOCIALE**

- Le Pôle Développement Economique et Innovation demande des crédits supplémentaires à hauteur de 854 580 €, essentiellement pour le versement de subventions aux associations.
  - Affaires générales et action économique : 289 100€ (15 100 € pour le SM Arbois et 274 000 € de subventions à diverses associations)
  - Agriculture : 19 500 € (communication Hall Terre de Provence, congrès de œnologues, assises de l'agriculture)
- Le service du FISAC sollicite quant à lui 453 380 € de crédits supplémentaires :
  - 189 224 € de crédits d'études pour les FISAC de Simiane, La Roque d'Anthéron, Vauvenargues, Saint Cannat, Pertuis et Rousset.
  - 168 056 € de crédits de prestations de services pour les FISAC de Rousset (sacs réutilisables), Aix (site internet Fisac et sacs réutilisables), Bouc-Bel-Air (guides des activités Fisac) et Venelles (chéquiers cadeaux).
  - 36 100 € de frais de communication pour le FISAC d'Aix-en-Provence.
  - 60 000 € de subventions aux Chambres Consulaires (CCI et CMA)
- Le CFA réajuste ses prévisions budgétaires à hauteur de 92 600 € de crédits supplémentaires en dépenses et de 103 160 € en recettes.

## **DGA DEPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES**

La DGA demande 4 204 000€ de crédits supplémentaires répartis ainsi :

- 3 140 000 € pour les marchés de transports scolaires et urbains (actualisation des marchés et augmentation de la TVA),
- 730 000 € de crédits au titre d'un remboursement de versement transport à l'entreprise Eurocopter (2008-2011),
- 39 000 € de redevance d'archéologie préventive pour les travaux de Plan d'Aillane,
- 295 000 € de prestations de services : autopartage (200 000€), théâtre citoyen (45 000 €) et écomobile (50 000€).

Il est également prévu une augmentation de recettes de l'ordre de 4 M€ au titre du Versement Transport.



## **DGA PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT**

Le Plan Local de l'Habitat étant caduque depuis octobre 2011, les recettes prévues à hauteur de 1 M€ au titre de la loi SRU ne seront pas perçues.

### **2 - Section d'investissement :**

La procédure de virements de crédits a été utilisée par les directions.

Hors écritures de régularisation de la Direction des finances, les virements entre services sont équilibrés.

## **DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES**

Globalement la direction des services techniques restitue 3,7 M€. Parmi les faits remarquables, il faut observer :

- Direction Infrastructures de Zones d'Aménagement et Entrées de Ville : elle restitue 2 M€ au titre des travaux d'entrées de ville et 500 000 € au titre des travaux de requalification des zones d'activités compte tenu du retard pris dans les travaux. Par ailleurs, elle sollicite 80 000 € pour des études sur les entrées de Ville.
- Direction de la collecte : cette direction sollicite 296 700€ de crédits supplémentaires essentiellement pour l'acquisition et la mise en place de colonnes enterrées.
- Direction du traitement des déchets : elle restitue globalement 139 340€ en dépenses (travaux station de pompage à l'Arbois et report du rachat du centre de tri de Pertuis).

- Direction des Bâtiments : elle restitue globalement 1 440 000 € de crédits. Les opérations prévues sur les piscines de Pertuis, Venelles sont retardées (- 710 000 €). Les travaux prévus dans les réserves et ateliers du musée Granet et le Pôle culturel médiathèque de Pertuis sont reportés au bénéfice de La Chapelle des Pénitents Blancs (- 1 010 000€).

Pour les travaux réalisés hors AP/CP les virements de crédits permettent à la direction d'ajuster ses dépenses et de privilégier les travaux sur les équipements nautiques (355 000 €) et culturels (340 000 €).

### **DGA CULTURE ET SPORTS**

- La Direction de la Culture réévalue ces prévisions et demande des crédits supplémentaires à hauteur de 2 354 021 € répartis ainsi :
  - 357 050 € pour la Fondation Vasarely,
  - 1 996 971 € pour les fonds de concours incitatifs relatifs aux équipements culturels.
- La Direction des sports réajuste ses crédits à la hausse avec une demande de 67 500€ supplémentaire pour le CREPS (création d'une piste d'athlétisme pour 30 000€ et d'un plateau multisports pour 37 500€).

### **DGA DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION ET COHESION SOCIALE**

Globalement la DGA réévalue ses besoins en dépenses et sollicite 2,9 M€ de crédits supplémentaires.

- La Direction Innovation et Développement Economique demande globalement 711 000 € de crédits dont 661 000 € pour la régularisation des écritures d'acquisition foncières sur la MDEI de Pertuis, et 150 000€ pour le lancement de la phase II de la plate forme INOVSYS.  
La direction prévoit également la perception de 619 000€ de subvention FEDER au titre du Haut Débit.
- La Direction du Tourisme sollicite 225 000€ de crédits supplémentaires pour le versement d'une subvention à la commune de Puylobier.

- Le service Valorisation du territoire ITER réajuste à hauteur de 1 M€ la participation 2012 de la CPA au projet ITER.
- La Direction de l'Insertion et de l'Emploi prévoit 100 000€ de crédits supplémentaires pour une subvention d'équipement à la MFR de Puyloubier.
- La Direction de l'Agriculture sollicite 685 870 € de crédits supplémentaires dont 250 000€ de subventions aux communes. La direction prévoit également 200 000€ de crédits pour l'extension des réseaux hydrauliques sur les communes de Puyloubier, Meyreuil, Les Pennes Mirabeau, Aix-en-Provence.

Notons également qu'un montant de 194 120 € est demandé pour l'achat de la propriété Gatto aux Milles dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et 41 750 € de subventions pour la restructuration de la cave coopérative de Pertuis.

- Le service Politique de la ville demande 67 223€ de crédits de subventions pour la convention d'aménagement de Trets.
- Le CFA sollicite 87 000€ de crédits supplémentaires pour la rénovation de l'atelier vente et de l'atelier coiffure.

### **DGA DEPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES**

Globalement la DGA restitue 1,2 M€. Parmi les faits remarquables, il faut observer :

- La Direction des Transports finance ses demandes de crédits supplémentaires sur l'opération billettique (+ 330 149€) par des virements de crédits en provenance de l'opération « système d'information voyageurs » (- 900 000 €).
- La Direction des Infrastructures de transports réajuste ses crédits et restitue globalement 270 000 €.

Les opérations retardées (parc relais et couloir de bus Malacrida, pôle d'échange des Milles, BHNS, pôle d'échange de Pertuis) permettent le financement des opérations suivantes :

-	Parking de persuasion de Meyrargues :	700 000€
-	Parking de persuasion des Pennes Mirabeau :	450 000€
-	Couloir de bus Aix La Molle :	600 000 €
-	Parc relais Krypton :	2 000 000€
-	Quai de bus Haut de Brunet :	600 000€

- La Direction Déplacements et sécurité restitue, quant à elle, 410 000€ du fait d'un retard sur l'opération Velobox et d'un changement dans le mode de gestion des opérations Véhicules électriques et Piste de sécurité routière.

#### **DGA PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT**

- La Direction Opérations d'aménagement

Compte tenu du retard pris dans les travaux (notamment la ZAC de la Burlière à Trets), la direction restitue près de 900 000 €.

- La Direction Grands projets

Elle restitue globalement 585 000 € répartis ainsi :

- Subvention versée projet la Calade : -270 000 €
- Subvention versée pont rail de Trets : -125 000 €
- Subvention versée projet TER : -190 000 €

Un crédit supplémentaire de 330 000 € est demandé pour verser la subvention relative à la LGV PACA.

- La direction de l'Enseignement supérieur et Recherche

La direction sollicite un crédit supplémentaire de 840 000 € afin de financer les opérations inscrites au CPER 2007-2013 relatives aux constructions et extensions universitaires, et au logement étudiant.

## **CONCLUSION**

***Le présent budget supplémentaire conduit à augmenter les masses financières du budget de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, tant en Fonctionnement qu'en Investissement :***

**La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à**

**13 218 183 €**

**La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à**

**57 301 495,83 €**

### **Visas :**

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11,

VU la délibération n°2011\_A175 du Conseil communautaire du 15 décembre 2011 relative au vote du Budget Primitif 2012 ;

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 17 avril 2012;

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 10 mai 2012

### **Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le Budget Supplémentaire 2012, par nature, tel qu'il vous est présenté.

BS 2012

SERVICES GESTIONNAIRES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>CABINET</b>				
Communication (11)	414 500,00		4 000,00	
<b>Sous-Total CABINET</b>	<b>414 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DG5T</b>				
Bâtiments (1BAT)			-1 440 000,00	
Collecte (1C)	567 000,00		296 700,00	
Traitement Elimination (1TE)	-800 000,00	-100 000,00	260 660,00	
Traitement Logistique (1TL)	-50 000,00		-400 000,00	
Etudes Générales Déchets (1ETUDES)	1 000,00			
Ecologie Urbaine (1D)				
Energie (1DR)	-20 000,00		-25 000,00	
Espace Naturel (1DN)	56 000,00			
Assainissement (1E)				
Risques (1R)				
Travaux d'infrastructures communautaires (3C)	-200 000,00		-554 618,00	
Entrées de ville - Travaux (5A)			-1 967 000,00	
Entrées de ville - Etudes (5B)			80 000,00	
Gens du Voyage (7B)				
<b>Sous-Total DG5T</b>	<b>-446 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-3 749 258,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGA Culture et sports</b>				
Culture (2C)	903 103,00		2 354 021,00	
Sport (1I)	298 000,00		67 500,00	
<b>Sous-Total DGA Culture et sports</b>	<b>1 201 103,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 421 521,00</b>	
<b>DG5A</b>				
Moyens généraux (2A)	115 000,00		-4 000,00	
DSIT (2B)				
Evaluation des politiques publiques, contrôle de gestion et fiscalité (2D)				
Juridique (2I)	60 000,00			
Ressources humaines (2F)				
Relations internationales et Humanitaires (13)				
<b>Sous-Total DG5A</b>	<b>175 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGA Développement éco, innov, et cohésion sociale</b>				
Affaires générales et actions économiques (3A)	289 100,00		711 000,00	619 000,00
Agriculture (3D)	19 500,00		685 870,00	
FISAC/ Commerce artisanat(3F)	453 380,00			
ITER (3I)			1 000 000,00	
Tourisme (3T)			225 000,00	
Politique de la ville (7C)			67 223,00	
Insertion /Emploi (8)	89 760,00		100 000,00	
Fonds social Européen (9)	-89 760,00	291 374,00		
Centre Formation des Apprentis (10)	92 600,00	103 160,00	87 000,00	
<b>Sous-total Dév éco</b>	<b>854 580,00</b>	<b>394 534,00</b>	<b>2 876 093,00</b>	<b>619 000,00</b>
<b>DGA Déplacements, transports et infrastructures</b>				
Transports (6A)	3 870 000,00	4 000 000,00	-569 851,00	
Infrastructures (6B)	39 000,00		-270 000,00	
Déplacements (6C)	295 000,00		-410 000,00	
Planification Urbaine - PLH (6E)				
<b>Sous-Total DGA DTI</b>	<b>4 204 000,00</b>	<b>4 000 000,00</b>	<b>-1 249 851,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DGA Prospective et aménagement</b>				
Opérations d'aménagement (3B)	0,00		-879 418,16	
Prospective et aménagement de l'espace (5C)	0,00		10 000,00	
Grands projets (6D)			-251 650,00	
Aide à la Pierre (7)			287 710,00	-1 637 658,00
Habitat (7A)	-5 000,00	-1 000 000,00	-42 875,00	444 000,00
Projet d'agglomération (12)				
Enseignement sup. et recherche (14)			840 000,00	
Cellule d'appui aux communes (15)				
Cellule observatoire (17)	5 000,00			
<b>Sous-Total Prospective et aménagement</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 000 000,00</b>	<b>-36 233,16</b>	<b>-1 193 658,00</b>
<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>6 403 183,00</b>	<b>3 294 534,00</b>	<b>262 274,84</b>	<b>-574 658,00</b>
Finances (2E)	6 815 000,00	7 859 627,00	18 865 000,00	18 329 022,00
Acquisitions foncières - Bâtiment le Quartz			2 600 000,00	
Ressources fiscales		5 144 627,00		
DSC	4 000 000,00			
Titres annulés sur exercices antérieurs	100 000,00			
Ecritures d'ordre		2 715 000,00	16 265 000,00	13 550 000,00
Autofinancement	2 715 000,00			2 715 000,00
Emprunt				2 064 022,00
Finances Affectation du résultat	0,00	2 064 022,00	38 174 223,99	39 547 131,83
Résultat 2011 (1068)				38 174 223,99
Dotation en réserve (1068)				1 872 907,84
Résultat de Fonctionnement affecté (002)		2 064 022,00		
Résultat de clôture 2011 (001)			20 186 206,47	
Report d'investissement 2011			17 988 017,52	
<b>TOTAL</b>	<b>13 218 183,00</b>	<b>13 218 183,00</b>	<b>57 301 495,83</b>	<b>57 301 495,83</b>
<b>EQUILIBRE</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	

**OBJET : Ressources - Budget supplémentaire 2012 - Budget général**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	130
Abstentions	9
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	121
Majorité absolue	61
Pour	121
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

AGOPIAN Jacques - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DEVESA Brigitte - HAMY François - SKRIVAN Fleur - VENEL Gérard

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

GUINDE André - VEYRUNES Bernard

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS-MASINI

07 JUIN 2012

